

Choc des prix

Malgré une stabilité générale des prix observée sur la majorité des marchés suivis, plusieurs chocs de prix localisés ont été enregistrés au cours du mois de juin. Ceux-ci résultent principalement de perturbations temporaires de l'approvisionnement, de contraintes logistiques, de déficits de stocks ou encore de déséquilibres ponctuels entre l'offre et la demande. Les principales situations observées sont présentées ci-après.

5.1. TENSIONS SUR LES PRODUITS VIVRIERS

Riz – Kisangani

Une tension exceptionnelle a été enregistrée sur le marché du riz local (marques BAMANGA et OVI). Le prix du sac de 188 kg est passé de 350 000 FC à 720 000 FC, tandis que celui de 200 kg est passé de 400 000 FC à 820 000 FC, soit une hausse d'environ 105 %. Les investigations ont établi que cette flambée résultait des difficultés d'approvisionnement liées aux tensions communautaires dans le territoire d'Opala, aggravées par les contraintes logistiques et des comportements spéculatifs. Grâce à la réactivité du Gouvernement provincial et au déploiement d'une mission du Ministère de l'Économie nationale, les circuits d'approvisionnement ont été progressivement rétablis et les prix sont revenus à des niveaux satisfaisants.

Maïs et manioc – Bandundu et Kinshasa Est

Des tensions ont été observées sur le marché des principaux produits vivriers. À Bandundu, le prix du maïs en grains est passé de 50 000 FC à 65 000 FC le sac (+30 %), tandis que celui du manioc est passé de 40 000 FC à 55 000 FC (+37 %). À Kinshasa Est, le maïs en grains a également enregistré des hausses significatives, le sac Tambour passant de 110 000 FC à 120 000 FC (+9 %), le sac Étirette de 120 000 FC à 160 000 FC (+33 %) et le sac Allonge de 160 000 FC à 200 000 FC (+25 %). Dans les deux cas, ces tensions s'expliquent principalement par des perturbations temporaires de l'approvisionnement, liées à la dégradation des infrastructures de transport à Bandundu et au décalage saisonnier entre les récoltes et leur mise sur le marché à Kinshasa Est, ayant entraîné une raréfaction momentanée de l'offre et une hausse des prix.

Sel – Mbuji-Mayi

Après les fortes tensions enregistrées au mois de mai, le prix du sac de 50 kg de sel Botsalt, qui avait atteint 84 946 FC, est progressivement revenu à 76 667 FC, puis à 74 890 FC au cours des deux premières semaines de juin. Cette évolution traduit le retour progressif de l'approvisionnement du marché, qui a permis de résorber la rareté observée et de rétablir progressivement l'équilibre entre l'offre et la demande.

5.2. TENSIONS SUR LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Tôles – Mbuji-Mayi, Lubumbashi et Kinshasa Est

Le marché des tôles a enregistré des hausses significatives dans plusieurs villes. À Mbuji-Mayi, le prix de la tôle BUSHAN de 3,43 mètres est passé de 18 000 FC à 28 000 FC (+49 %). À Lubumbashi, la tôle BG de 2,83 mètres est passée de 27 000 FC à 32 000 FC (+19 %), tandis qu'à Kinshasa Est, elle est passée de 18 500 FC à 23 000 FC (+24 %). Ces évolutions s'expliquent principalement par une forte demande liée aux activités de construction, conjuguée à des difficultés d'approvisionnement et à une insuffisance temporaire des stocks disponibles.

Ciment – Isiro

Le prix du ciment SIMBA (sac de 50 kg – 42,5 MPA) est passé de 40 000 FC à 50 000 FC (+25 %) sous l'effet d'une rareté temporaire du produit et d'un approvisionnement insuffisant. Les observations réalisées au cours des semaines suivantes ont toutefois mis en évidence une amélioration de l'approvisionnement, permettant une baisse du prix à 41 600 FC, soit un recul de 17 % par rapport au niveau maximal observé.

5.3. TENSIONS SUR LES PRODUITS MANUFACTURÉS

Pagnes et tissus – Mbuji-Mayi, Boma et Beni

Des hausses de prix ont été observées sur plusieurs catégories de pagnes et tissus. À Mbuji-Mayi, le pagne Demi Hollandais est passé de 22 700 FC à 26 333 FC (+16 %) et le Demi Super de 31 488 FC à 39 818 FC (+26 %). À Boma, le tissu Belle Dame est passé de 13 750 FC à 21 667 FC (+58 %), tandis qu'à Beni, le Demi Hollandais est passé de 40 750 FC à 46 000 FC (+13 %).

5.4. TENSIONS SUR LES PRODUITS ÉNERGÉTIQUES

Carburant – Tshikapa

Une hausse du prix de l'essence a été enregistrée tant dans les stations-service que chez les revendeurs informels. Le prix à la pompe est passé de 2 000 FC à 3 500 FC le litre (+75 %), tandis que celui pratiqué par les revendeurs informels (« Kadhafi ») est passé de 2 500 FC à 4 000 FC le litre (+60 %). Cette évolution résulte principalement d'une rareté temporaire de l'approvisionnement, ayant entraîné des difficultés de ravitaillement, une hausse des coûts de transport et des comportements spéculatifs sur le marché parallèle.

Lecture d'ensemble

Les alertes enregistrées au cours du mois de juin montrent que les chocs de prix demeurent essentiellement ponctuels et localisés. Dans la plupart des cas, ils résultent de ruptures temporaires d'approvisionnement, de contraintes logistiques, de déficits de stocks ou encore de pics saisonniers de demande. Les cas du riz à Kisangani, du sel à Mbuji-Mayi et du ciment à Isiro illustrent qu'une amélioration de l'approvisionnement permet un retour relativement rapide à la normale, soulignant ainsi l'importance d'une détection précoce des tensions afin d'orienter efficacement les mesures de suivi et les interventions des pouvoirs publics.



Pour toute analyse complémentaire ou pour la comparaison d'autres produits, veuillez utiliser le comparateur interactif disponible à l'adresse suivante :

<https://économie.gouv.cd/talo>